



Informations concernant le
recrutement de détenteurs
d'un bachelor en relation
avec un des objectifs de l'EF

Renseignements à l'attention des
détenteurs d'un Bachelor en
Sciences de l'Éducation



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

BACHELORS EN SCIENCES DE L'EDUCATION

Plusieurs cas de figure se présentent :

- des détenteurs d'un **diplôme d'études supérieures préparant à la fonction d'instituteur ne s'étant pas classés en rang utile (CI)** ;
- des détenteurs d'un **diplôme d'études supérieures préparant à la fonction d'instituteur n'ayant pas encore réussi aux épreuves préliminaires** réglant l'admission au concours ;
- des étudiants passant **une seconde session en année diplômante d'études supérieures préparant à la fonction d'instituteur (Seuls les candidats obtenant leur diplôme avant le 15 septembre 2022 pourront être retenus)**.



PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Un appel aux candidatures est publié sur le site www.men.lu du 10 mai au 26 juin 2022.

Un formulaire en ligne accessible via l'appel aux candidatures est à compléter jusqu'au 26 juin 2022.

Le dossier de candidature de **toute personne intéressée** doit contenir les pièces suivantes :

- ✓ une lettre de motivation ;
- ✓ un curriculum vitae ;
- ✓ une copie du diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires ou secondaires techniques ou d'un diplôme reconnu équivalent ;
- ✓ une copie du diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État et sanctionnant l'accomplissement avec succès d'un *bachelor* en lien avec un des objectifs de l'enseignement fondamental définis dans le chapitre 1er, section 3, de la loi modifiée du 6 février 2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ou de son équivalent ;
- ✓ les bulletins N°3 et N°5 du casier judiciaire récents (moins de 30 jours).



PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Les candidats retenus seront engagés en principe au 1^{er} septembre 2022 à **durée indéterminée** en tant qu'employé de l'État et ils seront **classés au groupe d'indemnité A2 (carrière supérieure en tant qu'employé au niveau *bachelor* auprès de l'Etat)**.

Les candidats ayant passé avec succès leur seconde session seront engagés jusqu'au 15 septembre 2022 à durée indéterminée en tant qu'employé de l'État et ils seront **classés au groupe d'indemnité A2 (carrière supérieure en tant qu'employé au niveau *bachelor* auprès de l'Etat)**.

La réussite aux épreuves du certificat permettra aux candidats de se présenter soit à l'option « C1 », soit à l'option « C2-4 », soit aux deux options du concours réglant l'admission au stage préparant à **la fonction d'instituteur (carrière supérieure en tant que fonctionnaire au niveau *bachelor* auprès de l'Etat)**.



TÂCHE DES EMPLOYÉS (1/2)

La **tâche hebdomadaire** d'enseignement direct des employés se définit comme suit:

- 24 leçons hebdomadaires d'enseignement direct aux cycles 2 à 4;
- 26 leçons hebdomadaires d'enseignement direct au cycle 1 pour les candidats suivant la passerelle CI.

Ils suivront **en cours d'emploi** les formations théoriques du certificat de formation pédagogique d'un volume global de 246 heures et une formation pratique en vue de leur admissibilité au concours réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur.

Ils profiteront d'une **décharge de 4 leçons hebdomadaires** pour suivre l'intégralité de cette formation théorique.



TÂCHE DES EMPLOYÉS (2/2)

Les candidats retenus par la commission de recrutement seront informés dans les meilleurs délais par **l'envoi d'un courriel** contenant :

- la décision de la commission de recrutement ;
- un guide de l'utilisateur explicitant la démarche d'introduction d'une demande pour un poste « C2-C4 » ou « C1 » en fonction de la passerelle suivie dans le cadre de la liste 2 à réaliser entre le 15 et le 18 juillet 2022 à 17h00.

Un deuxième envoi parviendra aux candidats retenus **par voie postale** :

- l'original de la lettre reprenant la décision de la commission de recrutement ;
- le contrat de travail ;
- la feuille de renseignement en triple exemplaire ;
- la démarche à suivre pour compléter le dossier personnel ;
- une invitation à une réunion d'information.



FORMATIONS DU CERTIFICAT DE FORMATION PÉDAGOGIQUE



Organisation des formations :

- formation théorique : 246 heures (début : 1^{er} septembre 2022)
- formation pratique : accompagnement par une personne de référence + observations en classe

Evaluation :

- **Formation théorique** : 4 préparations écrites + un examen de législation
- **Formation pratique** : 1 inspection

Durée : une année scolaire

Décharge : 4 leçons d'enseignement

Dispense de formation : sur demande suivant le parcours de formation initiale



PUBLICS VISÉS ET MODULES DE FORMATION

Parcours de formation des détenteurs d'un diplôme d'études supérieures préparant à la fonction d'instituteur des cycles C2-4 de l'enseignement fondamental :

MODULE	INTITULÉ	DURÉE
Module 1	Cadre légal et réglementaire	30 h
Module 2	Développement des compétences langagières	116 h
Module 3	Langage, langue luxembourgeoise et éveil aux langues	20 h
Module 4	Raisonnement logique et mathématiques	8 h
Module 5	Psychologie du développement de l'enfant de 3 à 6 ans	20 h
Module 6	Identification et prise en charge de troubles particuliers du langage	20 h
Module 7	Découverte du monde et à éveil aux sciences	8 h
Module 8	Psychomotricité, expression corporelle et santé	8 h
Module 9	Expression créatrice, éveil à l'esthétique et culture dans les domaines des arts	8 h
Module 10	Vie en commun et valeurs	8 h
TOTAL		246 h

La passerelle CI (modules 3-10) est facultative.



PUBLICS VISÉS ET MODULES DE FORMATION

Parcours de formation des détenteurs d'un diplôme d'études supérieures préparant à la fonction d'instituteur du cycle I de l'enseignement fondamental :

MODULE	INTITULÉ	DURÉE
Module 1	Cadre légal et réglementaire	30 h
Module 2	Développement des compétences langagières	116 h
Module 3	Alphabétisation, langues allemande, française, luxembourgeoise, ouverture aux langues	36 h
Module 4	Mathématiques	16 h
Module 5	Eveil aux sciences, aux sciences humaines et naturelles	12 h
Module 6	Expression corporelle, psychomotricité, sports et santé	12 h
Module 7	Eveil à l'esthétique, à la création et à la culture	12 h
Module 8	Vie en commun et aux valeurs enseignées à travers le cours « vie et société »	12 h
TOTAL		246 h

La passerelle C2-4 (modules 3-8) est obligatoire.



EVALUATION DES FORMATIONS DU CERTIFICAT DE FORMATION PÉDAGOGIQUE

Epreuves des formations théorique et pratique :

- formation théorique : 4 préparations écrites + un examen de législation
- formation pratique : une inspection soit dans une classe du 1^{er} cycle, soit dans une classe du 2^e, 3^e ou 4^e cycle d'apprentissage de l'enseignement fondamental

Conditions de réussite :

- avoir au moins la moitié du total des points aux épreuves de la formation théorique
- **ET** avoir au moins la moitié du total des points à l'épreuve de la formation pratique

Seconde session en cas d'échec

En cas d'échec: seconde session durant l'année scolaire



DEMANDE DE RÉDUCTION DE LA PÉRIODE D'INITIATION ET/OU DEMANDE DE DISPENSE DE FORMATION

Vous pouvez bénéficier, sur demande et sous certaines conditions

- d'une réduction de la période d'initiation : cette période correspond à vos deux premières années de service ;
- et/ou d'une dispense de certains modules du certificat de formation pédagogique.

Pour cela, veuillez remplir le formulaire qui correspond à votre situation sur le site internet www.men.lu ([lien direct](#)).



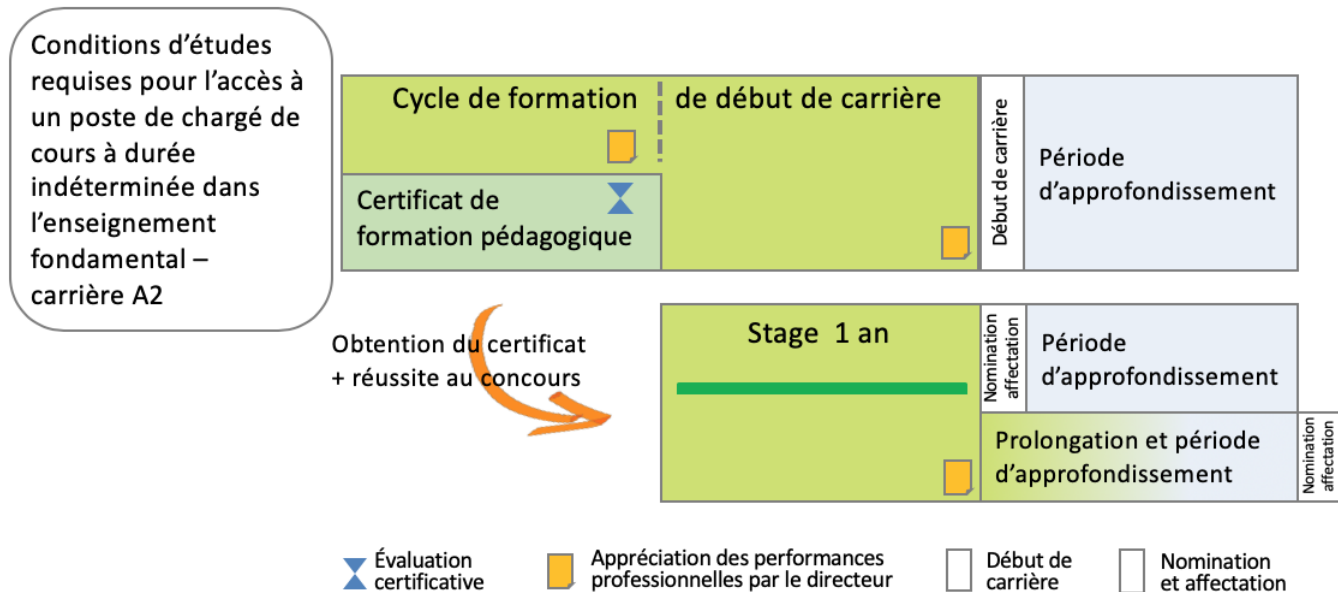
ADMISSION À LA FONCTION D'INSTITUTEUR

Tout candidat à la fonction d'instituteur doit :

- passer avec succès **les épreuves préliminaires** (allemand, français et luxembourgeois) au concours ;
- **se classer en rang utile au concours** réglant l'admission au stage préparant à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental.



STAGE RÉGLANT L'ADMISSION À LA FONCTION D'INSTITUTEUR



Remarque :

La réussite avec deux tiers des points à l'examen de législation donnera lieu ultérieurement à une **dispense de la formation en législation et à l'épreuve certificative** dans le cadre du stage préparant à la fonction d'instituteur de l'enseignement fondamental.



QUESTIONS ET RÉPONSES

CONTACTS :

→ POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE RECRUTEMENT :

RECRUTEMENT.EF@MEN.LU

SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL :

MME KELLY CARVALHO, 247-75235

→ POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LES FORMATIONS DU CERTIFICAT DE FORMATION PÉDAGOGIQUE :

INSTITUT DE FORMATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE :

STAGE-EF@IFEN.LU

